

Ste Thècle: BHL 8020a; (165^{rb}) S. Agricole et Vital: FROS, op. cit., p. 378-379 (selon ce ms.); (165^{vb}) S. Saturnin et Sisinnius: FROS, op. cit., p. 372 (selon ce ms.).

F. 165^{vb} bl.

Ms. L 861

RENTIER DU CLERGÉ DE GRUYÈRES

Papier, 84 f., 28,5 × 21-21,5 cm
Gruyères (?), 1473-1556

Filigranes, cahiers, foliotation : filigranes au raisin : PICCARD XIV, nos I 249-259 (1448-1450). Cahiers : IX¹⁵ + 2 VIII⁴⁷ + IX⁶⁵ + VIII⁸¹. Foliotation d'origine à l'encre : I-III^{XXI}, complétée au crayon pour les besoins de la description : A-C. [I-III^{XXI}.]

Mise en page, décoration : montants verticaux de la réglure à la pointe sèche ou à la mine de plomb, justification : 20-22 × 14-16 cm, nombre de lignes variable, 1^{re} ligne de réglure indéterminée. Cursive notariale de plusieurs mains.

Corrections, additions : corrections marginales, interlinéaires ou sur rasure.

Reliure : du xv^e s., de parchemin souple, fermoir central sous forme de ceinture en cuir avec boucle à ardillon. Au bas du dos, étiquette de papier avec la cote au pochoir *L 861*, xx^e s.

Origine : vraisemblablement Gruyères selon le contenu.

Possesseurs : (contreplat sup.) *Cet antique rentier du Vénérable clergé de Gruyères, de 1472 à 1556 a été racheté de mains privées par moi Dom Ildephonse Tornare, de Charmey, religieux de St Urbain, ordre de Cîteaux, et j'en fais de cadeau à la cure de Gruyères, à laquelle personne ne devra l'enlever à l'avenir, sinon je réserve à moi et à mes héritiers le droit de le réclamer comme ma propriété acquise à prix d'argent. Écrit le 8 octobre 1855, à Bulle, mon domicile provisoire en ces temps de troubles et d'exil.* [Signé:] *Dom X. Ildeph. Tornare*. Entré à la B.C.U. probablement en 1900 selon la provenance.

F. A^r-C^v bl. à l'exception des constitutions de rentes figurant aux f. A^r (xv^e s.) et C^r (1511).

F. I^r-III^{XXI}I^v **Rentier** de 1473 à 1556. Classement chronologique.

Ms. L 895

MISSALE SPECIALE LAUSANNENSE

Parchemin, 230 f., 31,5 × 23 cm
Diocèse de Lausanne, 2^e moitié du xv^e s.

LEISIBACH, *Iter Helveticum* 1, p. 193-197.